



## 2 QUESTIONS À **CHRISTIANE FERAL-SCHUHL**

Elue bâtonnière de Paris le 1<sup>er</sup> janvier, elle représente les avocats et veut faire évoluer cette profession en faveur des femmes.

**Marie Claire :** Votre discours d'investiture insistait sur la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Quelles sont vos propositions pour les femmes ?

**Christiane Féral-Schul :** A Paris, 51 % des avocats sont des femmes (65 % chez les moins de 30 ans). Dans cette profession, qui présente pas mal de grossesses pathologiques, beaucoup veulent garder le fil avec leurs dossiers. Grâce aux nouvelles technologies, le suivi à distance et le télétravail doivent désormais être possibles. Nous avons aussi rédigé une charte « Chance collaboration », mettant en lumière les bonnes pratiques, pour inciter les cabinets, par exemple, à ne plus organiser de réunions après 18 heures. De nombreux confrères ont fait savoir qu'ils voulaient adhérer à cette charte.

**D'après le Conseil national des barreaux, après dix ans d'exercice, une femme avocate gagne 50 % de moins que ses confrères masculins. Que comptez-vous faire sur ce point ?**

Nous avons lancé un observatoire de la rémunération qui, chaque année, publiera un rapport sur la question de l'égalité salariale. Et nous souhaitons créer un label « Egalité » pour les cabinets aux pratiques « vertueuses ».

**D'autres infos sur [www.marieclaire.fi](http://www.marieclaire.fi)**